



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Agence Parcs Canada
635, 8^e Avenue S.-O., bureau 1300
Calgary (Alberta) T2P3M3
Télécopieur : 403-292-4475

INVITATION TO TENDER

APPEL D'OFFRES

AMENDMENT / MODIFICATION

001

Tender To: Parks Canada Agency
 We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

Soumission à : l'Agence Parcs Canada
 Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaries

Issuing Office - Bureau de distribution

Agence Parcs Canada
Bureau 1300
635, 8^e Avenue S.-O.
Calgary (Alberta) T2P3M3

Title-Sujet Élargissement à quatre voies de la Transcanadienne, du km 82 au km 88 Parc national du Canada Yoho		
Solicitation No. - No. de l'invitation 5P420-16-5123/A		Date: 2 août 2016
GETS Reference No. - No de référence de SEAG PW-16-00739080		Amendment No. - N° de la modif. 001
Solicitation Closes:		
at - à 14 h	on - le 16 août 2016	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>		
Address Inquiries to: - Adresser toute demande de renseignements à : Nathaniel Harrison – nathaniel.harrison@pc.gc.ca		
Telephone No. - No de téléphone (403) 292-4572		Fax No. - No de FAX: (403) 292-4475
Destination of Goods, Services, and Construction: Destinations des biens, services et construction: See Herein – Voir ici		

TO BE COMPLETED BY THE BIDDER (type or print)

Vendor/Firm Name	
Address - Adresse	
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Title - Titre	
Telephone No. - N° de téléphone: _____	
Facsimile No. - N° de télécopieur: _____	
Signature	Date

Modification 001

La présente modification est publiée dans le but de remplacer l'annexe A – Formulaire d'établissement des prix, de répondre aux questions des soumissionnaires et de modifier le dossier d'appel d'offres.

A. Questions

- Q1.** Est-ce qu'il y a des quantités de profils ou de coupes transversales disponibles pour ce projet?
R1. Voir en pièce jointe au dossier DSP2.
- Q2.** Au dessin S107, on peut lire à la coupe A qu'il y a 24 brins traversant le bas, mais en les comptant on s'aperçoit qu'il n'y en a que 20; prière de confirmer le bon nombre de brins.
R2. Le bon nombre est de 20 brins.
- Q3.** Ma question porte sur le chanfrein de 25 mm aux extrémités de la barrière en béton. Est-ce que cette exigence peut être modifiée de sorte que tous les fabricants qui respectent les spécifications en vigueur du MOT de la C.-B. soient admissibles pour fournir des prix?
R3. Les extrémités des barrières doivent comporter des bords chanfreinés de 25 mm.
- Q4.** Au paragraphe 1.1.7 de la section 33 42 13, on peut lire « Mesurer l'enlèvement ou l'obturation des ponceaux existants selon les coûts principaux en mètres de longueur du radier pour chaque grosseur, type et classe de tuyau enlevé et éliminé, lorsque l'emplacement n'est pas le même que celui du nouveau ponceau. » Qu'est-ce qui est couvert par les coûts principaux? Est-ce tout ce qui est associé à l'enlèvement des tuyaux, y compris l'enlèvement de l'asphalte, l'excavation, l'enlèvement et l'élimination du tuyau, le remblayage et l'asphaltage, ou si ces activités sont payées selon les prix unitaires applicables?
R4. Les coûts principaux serviront à couvrir le coût de tous les éléments requis pour effectuer les travaux additionnels demandés par le représentant du Ministère.
- Q5.** Pour ce qui est des bassins collecteurs dans le cadre du projet, les dessins montrent des bassins rectangulaires avec grilles selon le document *Alberta Highway Specifications*. Est-il acceptable de remplacer ces éléments par des bassins collecteurs ronds avec grilles, selon les spécifications standards de la C.-B. SP582-02.01 ou SP582-02.02 (*BC Standard Specifications*)?
R5. Les bassins collecteurs et grilles conformes aux spécifications standards de la C.-B. SP582-02.01 ou SP582-02.02 seront permis.
- Q6.** Pour ce qui est de la livraison de la tôle de construction désassemblée, devons-nous l'expédier à la carrière Niblock, tout comme les ponceaux en tôle d'acier ondulée?
R6. Il sera permis d'entreposer la tôle de construction désassemblée et les ponceaux en tôle d'acier ondulée à la carrière Niblock.
- Q7.** Sur le dessin de génie civil C106, au passage pour animaux n° 4 (STA 85 + 950), une note indique qu'il faut installer des glissières de sécurité à profilés en W. Pouvez-vous s'il vous plaît fournir la longueur nécessaire de chaque côté de la route? Je ne trouve pas cet élément dans le tableau des quantités. La note prescrit un dessin RDG B1.5 d'Alberta Transportation (en pièce jointe). Ce produit Fleet 350 mesure 37 pi 6 po de longueur à chaque extrémité et j'ai besoin de savoir quelle sera la longueur entre les extrémités.
R7. Le formulaire de soumission a été mis à jour.
- Q8.** À la page 89 (section 03 20 00), est-ce que tout l'acier d'armature doit être galvanisé? Pour clarifier, cette question m'intéresse du point de vue des panneaux préfabriqués pour les panneaux des murs en terre stabilisée mécaniquement.
R8. Il ne sera pas nécessaire d'utiliser une armature galvanisée pour les panneaux des murs en terre stabilisée mécaniquement, sauf si le fabricant le prescrit pour répondre aux critères de calcul minimums selon les prescriptions de l'article 1.4 de la section 32 32 34, Murs de soutènement en sol renforcé.

- Q9.** Est-ce qu'il y a d'autres spécifications relatives à l'article 11 pour les marquages en thermoplastique incrusté? Je n'ai pas trouvé la profondeur de découpage ni l'épaisseur du matériau dans le devis.
- R9.** L'exigence relative aux marquages de voie en thermoplastique incrusté a été supprimée. Consulter le devis révisé dans le dossier de la modification 001.
- Q10.** Pour ce qui est de l'article 11a – Peinturage des lignes de voie, est-ce que le mesurage aux fins de paiement est par « ligne » peinte (chacune) ou par « voie » peinte, ce qui pourrait comporter jusqu'à trois lignes?
- R10.** Le peinturage des lignes de voie sera mesuré par mètre linéaire de ligne peinte, conformément au paragraphe 1.3.2 de la section 32 17 23 – Marquage de chaussée.
- Q11.** L'article 1 porte sur l'enlèvement de revêtement bitumineux par fraisage sur une profondeur partielle ainsi que la remise en état pleine profondeur. Est-ce que l'enlèvement complet d'asphalte, par exemple pour les passages inférieurs pour animaux, doit être payé sous l'article du fraisage?
- R11.** Le formulaire de soumission a été mis à jour.
- Q12.** La légende au dessin C001 montre trois conditions pour l'asphalte existant : « couche d'usure et de nivellement »; « enlèvement de chaussée »; et « chaussée existante ». Si l'on considère les dessins C901 à C904, quel est le lien entre ces conditions et l'article 1, Enlèvement de revêtement bitumineux? Un calcul des aires nous permet d'obtenir les totaux suivants : couche d'usure et de nivellement = 21 471 m²; enlèvement de chaussée = 25 364 m²; et chaussée existante = 31 550 m².
- R12.** Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2.
- Q13.** En ce qui concerne le passage inférieur pour animaux n° 4, comment est-ce que la glissière à poteaux d'acier sera payée?
- R13.** Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2. Le formulaire de soumission a été mis à jour.
- Q14.** Au dessin S102, un tampon continu en néoprène de 50x150 est exigé sous les dalles d'approche. Nos fournisseurs nous ont informés qu'il leur était impossible de fournir des tampons en néoprène non renforcé de cette épaisseur. Ils proposent plutôt une épaisseur standard de 6 mm pour cette application.
- R14.** Des tampons continus en néoprène de 6 mm x 150 mm seront acceptables.
- Q15.** Mur en terre stabilisée mécaniquement : Veuillez confirmer que l'excavation des fondations pour le mur de soutènement en sol renforcé sera payée sous l'article 4 – Excavation de la route et des fossés.
- R15.** Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2. Le formulaire de soumission a été mis à jour.
- Q16.** Mur en terre stabilisée mécaniquement : Veuillez confirmer que le matériau de remblai granulaire pour le mur de soutènement en sol renforcé sera payé sous l'article 7 – Couche de fondation granulaire.
- R16.** Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2. Le formulaire de soumission a été mis à jour.
- Q17.** Les méthodes de mesurage indiquées aux paragraphes 1.2.4 et 1.2.7 de la section 32 32 34 indiquent que les éléments susmentionnés « doivent être mesurés et payés conformément... ». Cette formulation diffère, par exemple, du paragraphe 1.2.3, lequel indique, en gras, que « Le paiement doit être effectué selon l'article 3b des prix unitaires, etc. ».
- R17.** Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2.
- Q18.** Sur le formulaire de soumission, on renvoie à la section 03 30 51 du devis pour ce qui est du béton pour le tablier du pont. Dans le devis, les tabliers de pont en béton sont mentionnés au paragraphe 2.3.4, Formules de dosage, de la section 03 30 00, Béton coulé en place, ainsi qu'au paragraphe 2.2.3, Formules de dosage, de la section 03 30 51, Béton pour tabliers de pont. Ces deux sections présentent des exigences distinctes relatives à la grosseur des granulats et à l'utilisation de fibres synthétiques. Prière de confirmer les bonnes spécifications relatives aux

formules de dosage du béton pour le tablier du pont.

R18. Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2.

Q19. Sur le formulaire de prix, on renvoie à la section 03 30 51 du devis pour ce qui est du béton de la dalle d'approche. À l'article 2.2, Formules de dosage, de la section de devis 03 30 51, Béton pour tabliers de pont, il n'y a aucune mention des dalles d'approche. Contrairement à ce qui est indiqué dans le formulaire de soumission, on prescrit pourtant un dosage pour les dalles d'approche au paragraphe 2.4.3, Formules de dosage, de la section 03 30 00, Béton coulé en place. Prière de confirmer les bonnes spécifications relatives aux formules de dosage du béton pour les dalles d'approche. Si les formules de dosage requises pour le tablier du pont et les dalles d'approche diffèrent, prière de le confirmer par un addenda au devis et au formulaire de soumission afin de refléter les diverses exigences.

R19. Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2.

Q20. Dans le formulaire de soumission, on renvoie à « Toilette extérieure en béton précoulé : a) Fourniture et installation d'une toilette extérieure en béton précoulé à deux cabines » à la section 22 42 10 du devis. Le devis mentionne « La fourniture et l'installation de toilettes extérieures en béton précoulé à deux cabines, aussi appelées toilettes ou toilettes sèches, aux endroits et élévations indiqués sur les dessins ou selon les directives du représentant du Ministère. » La seule référence aux toilettes extérieures se trouve sur le dessin 2511-00545-0, feuille C601, qui indique « emplacement des toilettes : 1 km »; cet emplacement se trouverait approximativement à la station 81+220 et au-delà des limites du chantier à la station 82+500. Est-ce que Parcs Canada aurait l'obligeance de nous fournir des élévations et emplacements exacts ainsi que des dessins de détail pour l'article « Toilette extérieure en béton précoulé – Fourniture et installation d'une toilette extérieure en béton précoulé à deux cabines »?

R20. Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2.

Q21. Est-ce que les détails du ponceau à arche de 1 880 mm x 1 260 mm situé à la station 86+405 nous seront fournis?

R21. Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2.

Q22. L'entrepreneur doit-il assumer que la bordure en béton dans l'aire de vérification des freins doit être remplie de gravier, puis recouverte? Le cas échéant, avec quoi doit-on la recouvrir?

R22. Les bordures et caniveaux en béton ont été enlevés de la portée du projet. Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2.

Q23. Si l'îlot doit être recouvert, est-ce que l'entrepreneur doit incorporer ces coûts dans la mesure en mètres linéaires des bordures?

R23. Les bordures et caniveaux en béton ont été enlevés de la portée du projet. Voir les dessins et devis révisés au dossier DSP2.

Q24. J'ai de la difficulté à comprendre où se trouve la chaussée existante sur les dessins de génie civil pour le projet d'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le parc national du Canada Yoho. D'après les lignes de contour présentées sur les dessins de génie civil, il semblerait que la chaussée existante se trouve approximativement à 20 mètres au sud de ce qui est indiqué sur les dessins. J'ai ajouté un fichier PDF en pièce jointe pour illustrer ce que je veux dire.

R24. Voir le lot de dessins révisés dans le dossier de la modification 001.

Q25. Pour ce qui est de l'article 3b) Essouchement : À plus d'un endroit dans les documents d'appel d'offres, on indique que les débris d'essouchement doivent être évacués jusqu'à la carrière Mannix. À un endroit de la section 31 11 00, à la page 125, article 3.4, il est mentionné « COPEAUX ». Faut-il déchiqeter et réduire les débris d'essouchement en copeaux après leur transport à la carrière Mannix? L'article 3.5 mentionne la mise en tas de bois de chauffage à un emplacement désigné par le représentant du Ministère. Doit-on récupérer et mettre en tas du bois de chauffage?

R25. Le déchiqetage des débris d'essouchement ne sera pas requis.

Le bois invendable, mais approprié comme bois de chauffage doit être mis en tas à la carrière

Niblock ou à la carrière Mannix, selon les directives du représentant du Ministère.

- Q26.** Article 4c) Excavation de matériaux inappropriés : Vers quel endroit devons-nous évacuer ces matériaux?
- R26.** Voir le tableau d'appel d'offres révisé dans le dossier de la modification 001.
- Q27.** Articles 6 (Couche de fondation granulaire), 7 (Couche de fondation granulaire de qualité *Select*), 8 (Couche de base granulaire) : Le document d'appel d'offres indique des « produits à partir de matériaux appropriés excavés des limites des tranchées de calcul et des structures ». Est-ce qu'il y a suffisamment de matériaux se trouvant dans les limites du contrat pour réaliser la nouvelle couche de fondation en plus de produire tous les matériaux granulaires requis?
- R27.** Oui. L'entrepreneur doit vérifier si les matériaux sont appropriés pour réaliser les matériaux granulaires requis.
- Q28.** Article 9a) Revêtement en béton bitumineux : Au paragraphe 1.2.1, Procédure de mesurage, on indique que la fourniture et l'application de la couche d'accrochage sont incluses dans le prix unitaire. À la section 31 12 13.16, Couche d'accrochage bitumineuse, à la Procédure de mesurage, on indique que la fourniture de la couche d'accrochage doit être payée en fonction des coûts principaux. Prière de clarifier.
- R28.** Le paiement pour la fourniture de la couche d'accrochage bitumineuse sera effectué en fonction de l'article 3a du tableau des prix forfaitaires, Coûts principaux – Matériaux bitumineux.

B. Modifications au dossier d'appel d'offres

1. Spécifications : Les spécifications sont remplacées et jointes en format DSP2.

2. Dessins de référence :

Supprimer : Trans Canada Highway km 82.5 to 88.0 TCH Twinning - Civil Drawings (IFT)
Remplacer par: Trans Canada Highway km 82.5 to 88.0 TCH Twinning - Civil Drawings (IFT) Rev.1

Supprimer : Mannix Pit Plan April 2016
Remplacer par: Mannix Pit Plan July 2016

Supprimer : Niblock Pit Plan May 2016
Remplacer par: Niblock Pit Plan July 2016

ajouter: Trans Canada Highway km 82.5 to 88.0 TCH Twinning – Cross Sections (IFT)
ajouter: 69 Pit Plan July 2016

3. Documents de référence :

ajouter: Environmental Protection Plan – Twinning Km 82.5 to 88.3 - Golder July 2016

C. Formulaire d'établissement des prix

POUR QUE LA SOUMISSION SOIT JUGÉE RECEVABLE, LE SOUMISSIONNAIRE DOIT UTILISER LE FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX CI-JOINT. TOUTE SOUMISSION PRÉSENTÉE AVEC L'ANCIEN FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX NE SERA PAS ACCEPTÉE.

Toutes les autres modalités demeurent inchangées.

ANNEXE A FORMULAIRE D'ÉTABLISSEMENT DES PRIX

- 1) Les prix par unité régiront l'établissement du montant total calculé. Toute erreur de calcul dans la présente annexe sera corrigée par le Canada.
- 2) Le Canada peut rejeter toute soumission si l'un ou plusieurs des prix soumis ne reflètent pas raisonnablement le coût de l'exécution de la partie des travaux auxquels ce prix s'applique.

TABLEAU DES PRIX FORFAITAIRES

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler que c'est leur responsabilité d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis. Le prix des travaux qui ne figurent pas dans le tableau des prix unitaires, notamment l'installation et la désinstallation, etc., sera inscrit dans le tableau des prix forfaitaires et reporté au montant de soumission total.

Num. d'art.	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix estimatif total (taxes non comprises)
1	01 25 20	Mobilisation et démobilité	Montant forfaitaire	1	_____ \$
2	01 35 31	Gestion de la circulation	Montant forfaitaire	1	_____ \$
3	01 21 00	Coûts principaux			
		a) Matériaux bitumineux	Montant forfaitaire	1	1 800 000.00 \$
		b) Éléments autres que des matériaux bitumineux	Montant forfaitaire	1	1 500 000.00 \$
MONTANT FORFAITAIRE TOTAL					_____ \$
Reporter le montant à l'alinéa 1)a) de BA03					

TABLEAU DES PRIX UNITAIRES

Le tableau des prix unitaires désigne le travail auquel s'appliquent une entente à prix unitaire et une entente à forfait.

- (a) Le prix unitaire et le prix estimatif total doivent être inscrits pour chaque élément énuméré.
- (b) Les travaux compris dans chaque élément doivent correspondre à la description fournie dans la section de référence des spécifications.

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes non comprises)	Prix estimatif total (taxes non comprises)
1	02 41 13.14 32 01 16.8	Enlèvement de revêtement bitumineux				
		a) Enlèvement de revêtement bitumineux par fraisage sur une profondeur partielle	m2	24,190	\$ _____	\$ _____
		b) Remise en état pleine profondeur	m2	40,740	\$ _____	\$ _____
		c) Découpage à la scie	m	950	\$ _____	\$ _____
		d) Enlèvement de l'asphalte sur toute sa profondeur	m2	4,500	\$ _____	\$ _____

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes non comprises)	Prix estimatif total (taxes non comprises)
2	22 42 10	Toilette extérieure en béton précoulé a) Fourniture et installation d'une toilette extérieure en béton précoulé à deux cabines	ch.	1	\$ _____	\$ _____
3	31 11 00	Défrichage et essouchement a) Défrichage b) Essouchement	ha ha	27 27	\$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____
4	31 24 13	Excavation de la route et des fossés a) Décapage et mise en tas b) Excavation de type D c) Excavation de matériaux inappropriés ou en surplus i) Mise en tas à la carrière Niblock ii) Mise en tas à la carrière 69 iii) Mise en tas à la carrière Mannix d) Excavation de roche de type A	m3 m3 m3 m3 m3 m3	54,680 85,360 15,000 200,000 335,000 27,600	\$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____
5	31 37 00	Enrochement a) Classe 10 b) Classe 100	m3 m3	340 70	\$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____
6	32 11 19	Couche de fondation granulaire	t	49,310	\$ _____	\$ _____
7	32 11 20	Couche de fondation granulaire de qualité Select	t	28,820	\$ _____	\$ _____
8	32 11 24	Couche de base granulaire	t	14,810	\$ _____	\$ _____
9	32 12 16	Revêtement en béton bitumineux (EPS) a) Béton bitumineux, mélange moyen de catégorie 1 BC MoTI (19 mm) b) Bandes rugueuses obtenues par fraisage	t km	54,180 21.30	\$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____
10	32 17 23	Marquage de chaussée a) Peinturage des lignes de voie b) Marquage des hachures et des	m m2	37,010 52	\$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes non comprises)	Prix estimatif total (taxes non comprises)
		divergents routiers c) Marquage des flèches et des barres d'arrêt	each	19	\$ _____	\$ _____
11	32 17 31	Fourniture et installation de poteaux de guidage	each	124	\$ _____	\$ _____
12	32 32 34	Mur de soutènement en terre renforcée a) Conception et fourniture b) Installation	m2 m2	2,365 2,365	\$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____
13	32 91 19.13	Mise en place de terre végétale sur les pentes finies	m3	32,808	\$ _____	\$ _____
14	32 92 22	Ensemencement hydraulique	ha	18	\$ _____	\$ _____
15	33 05 15	Regards de visite et bassins collecteurs a) Fourniture de bassins collecteurs b) Installation de bassins collecteurs	each each	19 19	\$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____
16	33 42 13	Ponceaux en tôle d'acier ondulée a) Fourniture et installation i) Tôle d'acier ondulée de 2,0 mm d'épaisseur et de 300 mm de diamètre ii) Tôle d'acier ondulée de 2,0 mm d'épaisseur et de 600 mm de diamètre iii) Tôle d'acier ondulée de 2,0 mm d'épaisseur et de 750 mm iv) Tôle d'acier ondulée de 2,0 mm d'épaisseur et de 900 mm v) Tôle d'acier ondulée de 2,0 mm d'épaisseur et de 1 000 mm vi) Tôle d'acier ondulée arquée de 3,5 mm d'épaisseur et de 1 880 mm x 1 260 mm	m m m m m m	310 30 40 300 210 50	\$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____
17	03 20 00 03 20 00	Passage inférieur pour animaux au km 83 (pont) a) Armature ordinaire – fourniture et mise en place b) Armature galvanisée – fourniture et mise en place	kg kg	35,800 44,600	\$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes non comprises)	Prix estimatif total (taxes non comprises)
	03 30 00	c) Béton pour culées – fourniture et mise en place	m3	251	\$ _____	\$ _____
	03 30 00	d) Béton pour glissières – fourniture et mise en place	m3	22	\$ _____	\$ _____
	03 30 51	e) Béton pour tablier, diaphragmes et dalles d'approche – fourniture et mise en place	m3	208	\$ _____	\$ _____
	03 35 00	f) Poutres principales en béton structural précoulé – fourniture et mise en place	each	1	\$ _____	\$ _____
	05 12 33	g) Garde-corps pour vélos – fourniture et installation	Montant forfaitaire	1	\$ _____	\$ _____
	03 50 00	h) Imperméabilisation du tablier	m2	874	\$ _____	\$ _____
18	33 42 35	<p>Ponceau simple en tôle d'acier ondulée pour passage inférieur pour animaux</p> <p>a) Conception et fourniture</p> <p>i) Km 84,9 – tuyau arqué elliptique de 4 m x 7 m</p> <p>ii) Km 86,0 – tuyau arqué elliptique de 4,7 m x 3,2 m</p> <p>b) Installation</p> <p>i) Km 84,9 – tuyau arqué elliptique de 4 m x 7 m</p> <p>ii) Km 86,0 – tuyau arqué elliptique de 4,7 m x 3,2 m</p>	m m m m	40 38.5 40 38.5	\$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____
19	33 71 13.01	<p>Glissière en béton précoulé</p> <p>a) Fourniture de glissière en béton</p> <p>i) CMB-H sans avaloir</p> <p>ii) CMB-E sans avaloir</p> <p>iii) CMB-H à fente</p> <p>iv) CMB-E à fente</p> <p>v) CDB-E (810 mm)</p> <p>vi) CTB-1E</p> <p>vii) CTB-2H</p> <p>viii) CBN-H</p> <p>ix) Glissière de transition standard pour parapet du pont</p> <p>x) CLB-E+H</p>	each each each each each each each each each each	946 944 120 120 12 14 14 14 4 244	\$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____	\$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____ \$ _____

Num. d'art	Renvoi au devis	Classification de la main-d'œuvre, des installations ou des matériaux	Unité de mesure	Quantité estimative	Prix unitaire (taxes non comprises)	Prix estimatif total (taxes non comprises)
		xi) CRB-H sans avaloir	each	90	\$ _____	\$ _____
		xii) CRB-E sans avaloir	each	90	\$ _____	\$ _____
		xiii) CRB-H à fente	each	11	\$ _____	\$ _____
		xiv) CRB-E à fente	each	11	\$ _____	\$ _____
		b) Installation de glissière en béton	m	6,660	\$ _____	\$ _____
		c) Enlèvement et réinstallation des amortisseurs d'impact	each	1	\$ _____	\$ _____
		d) Fourniture and installation d'amortisseurs d'impact	each	2	\$ _____	\$ _____
20	34 71 13.25	Glissières de sécurité à profilés en W				
		a) Enlèvement et élimination des glissières existantes	m	155	\$ _____	\$ _____
		b) Fourniture et installation des glissières de sécurité à profilés en W avec poteaux métalliques robustes	m	700	\$ _____	\$ _____
		a) Fourniture et installation d'amortisseurs d'impact aux extrémités des glissières de sécurité	each	4	\$ _____	\$ _____
TOTAL DES PRIX UNITAIRES						
Reporter le montant à l'alinéa 1)b) de BA03						\$ _____

PRIX TOTAL DE LA SOUMISSION
(Taxes applicables en sus)

\$

Remarque : Les soumissionnaires doivent se rappeler qu'il leur incombe d'inclure dans leur offre tous les travaux décrits dans les plans et devis.